



Comité technique de l'AEFE

25 février 2020

Déclaration liminaire de la FSU

Concernant les retraites, **le gouvernement s'entête et maintient une réforme régressive**, faite pour diminuer les pensions de toutes et tous. La FSU, qui appelle, dans le cadre de l'intersyndicale, à **une nouvelle journée de grève et de mobilisation le 31 mars**, demande le retrait de cette réforme et l'ouverture de discussions pour améliorer le système actuel. Les personnels enseignants seraient les grands perdants de cette réforme et ce ne sont pas les pseudo-annonces de revalorisations, surtout assorties de redéfinition des missions, qui compenseront quoi que ce soit, nous le savons.

Concernant le dialogue social, et sur la base des réponses que vous nous faites, nous n'avons décidément pas la même analyse et constatons, au bout d'un an, que nous ne partageons pas la même conception. Pour nous, les non-renouvellements, fins de mission anticipée résultent de dossiers à charge, y compris dans la présentation.

Au Comité technique, le suivi des questions n'est pas assuré par l'Agence. Nous en avons aujourd'hui plusieurs exemples. Monsieur le Directeur, le Comité technique est l'organe de représentation central de l'Etablissement public, il faut en tenir compte !

Localement, nous avons réussi à enrayer conjointement et dans l'intérêt de tous, les velléités d'autoritarisme qui s'étaient fait jour. Force est de constater que nous assistons à un retour de ces pratiques. Certains représentants sont mis en cause de manière inadmissible. Des décisions sont prises sans concertation et parfois en contradiction avec les textes et directives de l'Agence.

En Centrale, l'organigramme est un parfait exemple du manque de dialogue : la FSU a consulté les personnels, elle est intervenue et les remontées que nous avons eues attestent de cette absence de consultation. Malgré cela, vous imposez une réorganisation des services de l'Agence à marche forcée, alors qu'un projet de cette ampleur aurait mérité du temps et une réflexion associant l'ensemble des personnels.

Concernant les « chantiers » que vous ouvrez sur les rémunérations des personnels et la mise en place des IRF (Instituts régionaux de formation), gageons que la méthode sera cette fois à la hauteur des enjeux.

- Sur les premiers, toute tentative de dégradation de la situation des personnels ou de redéfinition des missions est pour la FSU une ligne rouge à ne pas franchir, nous l'annonçons dès à présent.
- Sur les seconds, nous attendons une réelle transparence dans l'ensemble des domaines (gouvernance, financement, statuts, missions), et cela passe aussi par une représentation des personnels.

Sur ces deux questions d'importance, le calendrier ne peut pas être précipité. De fait nous nous étonnons d'avoir information, sauf erreur de compréhension de notre part, de 3 groupes de travail les 28 et 29 avril, à Nantes et à Paris (IRF, Chantiers rémunération, égalité Afnor).

Monsieur le Directeur, nous attendons de votre part une réaction à la hauteur de ces dysfonctionnements. Soyez le garant d'un véritable dialogue social de qualité, en Centrale comme dans le réseau.

